



DEVENIR CLERC EN ACCIDENTOLOGIE

Module 1

Programme

Sensibiliser l'expert de terrain à l'accidentologie

Constitution d'un dossier accidentologie

- infrastructure
- véhicule
- documents utiles...

Connaître quelques notions physiques pour bien apprécier les données importantes qu'il faut recueillir

- lois fondamentales
- principes
- exercices de physique

Faire les relevés nécessaires sur les véhicules

- angle de choc
- profondeur des déformations
- habitacle
- organes de sécurité active
- organe de sécurité passive
- fiche EPC

Connaître les données importantes de l'infrastructure

- prendre des mesures sur les lieux de l'accident
- utilité des traces
- observer les lieux de l'accident

Le stagiaire devra venir avec son matériel : ordinateur, règle, équerre, calculatrice...

Formation continue Accidentologie

Objectifs

- Mesurer l'intérêt et la valeur ajoutée d'une étude accidentologie pour l'expert en automobile
- Définir et récolter les éléments préliminaires à une étude accidentologie
- Savoir recueillir les données sur le terrain
- Savoir relever les données nécessaires sur les véhicules
- Sensibiliser l'expert sur ses propres connaissances (approche du niveau 2)

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

- Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Documentation stagiaire
- Questionnaire d'évaluation

Attestation individuelle de fin de formation délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Formateur spécialisé

Effectifs

8 à 10 participants

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu

Toutes régions

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile
43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

ifor2a@anea.fr – www.anea.fr/ifor2a

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75